

Janvier 2024

LA BASSORIA



Edito

Tout d'abord, j'ai une pensée particulière vers ceux qui nous ont quitté en cette année 2023 : Ali Amrani qui a œuvré quelques années aux côtés de Claude Madelaine à l'entretien de nos espaces verts, Raymonde Letellier qui a été la figure de référence de nos enfants pendant ces longues années de service à l'école, Roland Brémont qui membre de la commission communale des impôts directs a partagé avec nous quelques réunions épiques sur le sujet des impôts et enfin même s'il n'est pas habitant de notre commune il en a été une figure Robert Noël. Je veux remercier nos forces de sécurité et plus particulièrement la Brigade de gendarmerie de Rambouillet qui assure au quotidien notre protection.

Merci à nos pompiers qui sont intervenus fin novembre et ont permis à une vie d'être sauvée. Un merci particulier au sapeur-pompier Stéphanie Hégédus et au sapeur-pompier Romain Bonneau. Ils méritent d'être distingués par leur réactivité lors de cette intervention. Merci enfin à Arnaud Lebert et sa compagne Gaëlle Salmon qui ont fait preuve d'un grand courage. Leur intervention rapide pour prévenir les secours, leur bon sens sont des exemples.

Merci à l'équipe municipale toujours présente, toujours investie, toujours moteur de la vie communale, toujours dans la discussion constructive et pour le soutien indéfectible dont elle m'honore. Un merci tout particulier à mes quatre adjoints.

L'année passée a été celle des changements et des aboutissements, elle nous a demandé de développer nos capacités d'accueil et d'adaptation.

Changement d'abord avec l'arrivée de deux nouvelles équipes :

- une équipe pédagogique renouvelée en totalité. Nos nouveaux professeures des écoles arrivées avec des idées neuves et des méthodes pédagogiques nouvelles ont un peu révolutionné le quotidien de nos élèves.

- À la suite des départs de Mme Galbrun et Mme Escribano, l'équipe administrative a été également renouvelée. Pour les remplacer, Mme Urleyne MARLIN nous est « revenue » et assure désormais les missions administratives et d'urbanisme pour notre commune. Mme Sylvie SIMON est arrivée en début de semaine et assurera les fonctions comptables et de ressources humaines. Bienvenue à elles !

Des aboutissements : Notre centre de loisirs a enfin été « livré » et nos enfants et personnels peuvent désormais s'épanouir dans de bonnes conditions.

La vente du presbytère et d'un des deux terrains attenants est en cours de finalisation.

La modification de notre PLU a fait l'objet en juillet d'une présentation aux personnes publiques associées et devrait revenir vers vous lors d'une enquête publique rapidement je l'espère.

J'espère que nos projets d'aménagement aboutiront enfin et que la volonté des élus et par là même des administrés sera entendue.

Nous avons besoin d'accueillir de nouvelles populations, de loger les jeunes de nos villages, de permettre aux personnes qui travaillent sur notre commune de venir s'installer au plus près de leur emploi, de proposer des modes de résidence à coût modéré. L'avenir de l'école Hériot aussi est une préoccupation majeure. Comme pour notre projet communal, l'équipe communale espère que nous serons fixés sur son « sort » très rapidement.

Au-delà de ces préoccupations majeures, l'année 2024 va permettre : l'aboutissement du projet Citoyens. Ce projet tend à travers une application mobile à créer un réseau d'entraide et d'échanges entre les habitants de la commune; la réalisation d'un marquage d'une partie de nos cheminements communaux; la mise en images du passé de notre village. Il vous est proposé de nous livrer les photos anciennes que vous pourriez détenir pour constituer un livre de celles-ci agrémenté d'anecdotes.

Pour finir, je tiens à rappeler que tous ensemble nous contribuons par nos actions à faire de notre village ce qu'il est, à créer une ambiance accueillante. Merci à tous ceux qui y contribuent. Alors bonne et heureuse année 2024 à tous

A.F Gaillot

Un terrain multisport. inauguré sous la neige

Samedi 13 janvier, un nouveau terrain multisports en lieu et place de l'ancien basket a été inauguré par Thomas Gurlan, président de l'agglomération en présence de nos délégués départementaux et de quelques maires du territoire. Ce terrain d'un montant avoisinant les 54 000 euros est entièrement financé par la CART. Ce programme d'installation initié par les membres du conseil communautaire a pour but de promouvoir le sport au plus près des populations. A en croire son taux d'occupation, il a déjà trouvé son public !



Il est équipé :

- . d'une pelouse synthétique
- . de 2 buts multisports pour pratiquer football, handball, hockey sur gazon
- . de 2 paniers de basket
- . d'un filet central amovible et réglable en hauteur pour le volley ball, badminton, tennis, tennis-ballon (filet à retirer en mairie contre caution)



Un Centre de loisirs tout neuf !



Il était attendu, ce nouveau centre ! Il a été inauguré le samedi 13 janvier, même si les locaux avaient déjà été investis dès le jour de la rentrée des vacances de Noël, pour le plus grand plaisir des enfants comme de l'équipe d'animateurs. Des locaux lumineux et aérés qui sont vraiment les bienvenus et que les enfants vont pouvoir s'approprier très vite.

Pour rappel, le centre a fait l'objet d'un financement partenarial croisé entre l'Etat, la région Ile-de-France, le conseil départemental et la commune.



À la Chouette Bibliothèque...

Faire aimer la lecture aux enfants

La Chouette bibliothèque s'investit beaucoup en direction du public jeunesse du village

Depuis plusieurs années, une animation mensuelle autour du conte est proposée aux enfants du village le troisième mercredi du mois !

Mais cette année, deux nouveaux partenariats ont vu le jour :

Avec la crèche des Mousserons :

Nous avons signé une convention avec Rambouillet Territoire et la Maison bleue, pour une animation « bébés lecteurs » à destination des enfants de la crèche intercommunales des Mousserons.

Les plus grands (ceux qui marchent) viennent à la bibliothèque une fois par mois pour découvrir les livres, écouter des histoires et une fois par trimestre ce sont les bénévoles de la bibliothèque qui se rendent à la crèche pour une animation avec l'ensemble des enfants autour des livres, marionnettes, comptines, tapis lecture....

Cette animation qui se déroule depuis la rentrée 2023 semble plaire aux enfants qui manifestent leur joie quand ils aperçoivent Lisette la petite chouette marionnette qui vient les voir !

Avec l'école des Chanterelles :

Une rencontre avec la directrice Julie Abgrall a permis de définir un partenariat avec l'école.

En effet les enseignantes souhaitent que les élèves viennent régulièrement emprunter des livres à la bibliothèque.

Une fois par mois les élèves des 2 classes primaires viennent par demi groupe passer une heure à la bibliothèque pour lire et choisir un livre à lire en classe.

Cela est rendu possible aussi grâce aux parents qui accompagnent les groupes d'élèves. Un grand merci à eux !

D'autres projets communs sont envisagés mais les débuts de ce partenariat sont prometteurs !

Un budget spécifique est réservé aux achats de livres pour l'école en fonction des besoins et des souhaits des enfants.



La Chouette
Bibliothèque LBE

Bon à Savoir!

Elections européennes

Les prochaines élections européennes ont lieu le dimanche 9 juin 2024 pour élire 81 euro députés.

Les élections européennes ont lieu au suffrage universel direct à un tour. Les candidats sont élus pour cinq ans selon les règles de la représentation proportionnelle à scrutin de liste à la plus forte moyenne. Les partis ayant obtenu plus de 5% des suffrages bénéficient d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix.

La composition du Parlement est évaluée avant chaque élection, conformément aux principes énoncés dans les traités (c'est-à-dire au maximum 750 députés plus le président avec un minimum de six sièges par pays et un maximum de 96 sièges par pays).

Le député européen exerce trois pouvoirs :

- législatif : le Parlement est partie prenante dans l'adoption des actes juridiques communautaires, en "procédure législative ordinaire" (anciennement codécision), en procédure d'approbation ou de consultation, avec dans certains cas un droit d'initiative ;

- budgétaire : il établit, avec le Conseil de l'Union européenne, le budget annuel de l'UE ;

- de contrôle : il intervient dans la procédure de désignation du président de la Commission européenne et peut censurer la Commission

Un projet citoyen et solidaire :

« La Boissière-Ecole d'hier et d'aujourd'hui »

Partant de la réalisation d'un magnifique album de photos d'Adainville réalisé par le photographe Michel Monnier, un groupe d'élus et de citoyens de la commune se sont réunis pour définir un projet équivalent sur notre commune de La Boissière Ecole.

Ce projet a pour objectifs de garder la mémoire du village, le découvrir à travers son histoire, établir des liens entre les générations et faire participer les habitants.

Le projet de réaliser un album réunissant des photos ou cartes postales du village et ses habitants au passé et au présent.

Pour sa réalisation, nous avons besoin de vous les habitants du village surtout si vous y habitez depuis longtemps et connaissez bien son histoire.

Nous recherchons des photos et cartes postales de la vie du village, des commerces qui existaient dans le passé, des événements publics, des réunions familiales...

Vous êtes donc invités à déposer vos photos et cartes postales à la mairie avec vos coordonnées de façon à pouvoir vous les restituer après scan ou reproduction.

L'idée serait aussi de prendre des clichés d'aujourd'hui pour apprécier les changements.

C'est en fonction de la « récolte » que le projet sera plus précisément défini.

Nous vous tiendrons informés. Nous comptons sur vous !

à noter!

Idees de sorties aux alentours



Exposition
"Rambouillet 1950 -
Dans l'intimité du Pré-
sident" – Rambouillet
jusqu'au 31 mars à
Rambouillet, au Châ-
teau



Jazz in Auffargis - Le
Perray-en-Yvelines Du
19/01 au 28/01/2024,
tous les jours.



Pièce de théâtre « Le
Montespan » - Ram-
bouillet, à la lanterne,
Vendredi 2 février
2024 à 20h45.

La Plateforme Citoiliens voit le jour !



Lancez-vous avec la nouvelle plateforme d'entraide de La Boissière-École !

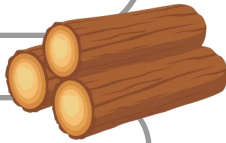
Nous sommes ravis de vous annoncer le lancement de Citoiliens, **une plateforme d'entraide gratuite** au service de la solidarité à La Boissière-École. Citoiliens, créée par l'association du même nom, est soutenue par l'équipe municipale. Elle vise à connecter les habitants pour **échanger des coups de main et renforcer les liens** au sein de notre communauté.

Sur Citoiliens, vous pouvez **partager vos demandes** d'assistance, que ce soit pour des travaux de bricolage, du jardinage, des prêts d'objets, ou toute autre aide nécessaire. Les résidents de la commune peuvent alors **vous offrir leur soutien en répondant aux demandes**, contribuant ainsi à rendre notre village encore plus accueillant.

Pour accéder à la plateforme, consultez le flyer joint à ce journal. Suivez les démarches pour créer votre profil, découvrir les besoins de vos voisins et demander un coup de main. Si vous avez besoin d'aide ou souhaitez nous faire des retours pour améliorer le service, n'hésitez pas à nous solliciter à contact@citoiliens.fr.

Un besoin ? Des voisins ? Citoiliens.

Coupe de bois...



Vous souhaitez effectuer une coupe de bois sur notre commune.

Cette opération vous impose de réaliser une démarche administrative qui peut être différente suivant la localisation de votre coupe.

1°) Celle-ci est située en forêt dit de Protection dans le massif de Rambouillet, vous devez remplir le CERFA 123530*03 et l'adresser à la DDEA des Yvelines au moins 4 mois avant le début de l'exploitation.

2°) Celle-ci est située en Espace Boisé Classé (E.B.C.), vous devez déposer une Déclaration Préalable (D.P.) formulaire 13404*12 du 01/01/2024 en Mairie.

Vous pouvez contacter la Mairie ou solliciter un RDV avec M. LE MENN - Maire Adjoint pour toutes questions concernant ces démarches.

les biodéchets : un nouveau défi pour 2024 !

À partir du **1er janvier 2024**, tous les ménages devront disposer d'une solution de tri à la source de leurs biodéchets.

Qu'est-ce qu'un biodéchet ?

Un biodéchet est un déchet biodégradable de jardin ou de cuisine, comme les épluchures de fruits et légumes, le marc de café, les restes de repas, les feuilles mortes, les brindilles...

Comment réaliser le tri à la source des biodéchets ?

Le tri à la source peut s'articuler autour de plusieurs solutions :

La gestion de proximité (compostage individuel ou partagé)

La collecte séparée (en porte à porte ou en point d'apport volontaire).

Afin de trouver la meilleure solution de tri à la source des biodéchets, le SICTOM de la Région de Rambouillet a missionné un bureau d'étude. Cette étude a démontré que **vos biodéchets représentent 33% des ordures ménagères et que notre territoire très rural, ne dispose pas de solution de traitement à une distance raisonnable.**

Quelle solution de tri à la source le SICTOM a-t-il retenu ?

Le SICTOM de la Région de Rambouillet **souhaite développer en priorité la gestion de proximité par le biais du compostage individuel et collectif**. Cela permet d'une part d'éviter un surcoût financier et une empreinte carbone supplémentaire, et d'autres part de maintenir la fertilité des sols.

Ensemble, compostons !

En habitat individuel : Pour les habitations individuelles avec jardin, le SICTOM distribue **gratuitement des composteurs**. Vous pouvez en faire la demande via le site internet www.sictomregionrambouillet.com. Les délais sont actuellement un peu plus longs en raison des fortes demandes nationales. Nos services mettent tout en œuvre pour réduire ces délais.

En habitat collectif : Pour les résidences collectives, il sera donc proposé d'étudier la possibilité d'implanter des composteurs partagés.

Chaque projet nécessitera d'établir un partenariat avec la commune et le bailleur ou syndic. 5 projets seront sélectionnés pour l'année 2024

Le SICTOM vous accompagne !

Le SICTOM proposera au printemps des ateliers compostage qui répondront à toutes vos questions : comment réussir son compost, les principes fondamentaux du compostage, le tri des biodéchets... Les dates et les modalités d'inscription

vous seront communiquées ultérieurement via leur site internet et leur page Facebook.

Intervillages Rambouillet Territoires 2024



À l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été qui auront lieu à Paris en 2024, notre communauté d'agglomération, labellisée "Terre de Jeux 2024" a décidé d'organiser une grande rencontre originale entre les 36 communes de son territoire qui aura lieu les 22 et 23 juin 2024.

Ces compétitions amicales entre villes et villages sont l'occasion pour les habitants de se rassembler et de montrer leur esprit d'équipe. Une olympiade sportive et festive au cœur du territoire !

Tous renseignements sur <https://www.rt78.fr/intervillages-2024>

La Bassoria
Janvier 2024 n° 69
Directrice de la publication :
Anne-Françoise GAILLOT
Comité de rédaction et Commission communication :
Anne Coër (responsable),
Pascal Le Menn Pascal Cressiaux,
Chantal Coulange.

Mariages

♦ Laetitia, Françoise, Louise ROUAS et Denis, Lucien, Louis LASNIER, le 21 octobre 2023

Naissances

♦ Ayenn Galai, le 4 septembre 2023 à Rambouillet

Décès :

♦ Jean, Georges RICKLIN, le 9 novembre 2023

♦ Patrick, Yves, Joseph MILLARD
Le 14 Janvier 2024

Enquête publique du SDRIF

La Région Île-de-France organise du 1er février au 16 mars 2024 l'enquête publique du SDRIF-Environnemental, le schéma directeur régional qui organise l'utilisation du sol et la protection de l'environnement en Île-de-France.

Après avoir largement concerté les Franciliens, les associations, les professionnels et les collectivités pour élaborer le projet de SDRIF-E, la Région souhaite recueillir les avis de chacun sur cette première version. Mobilité, logement, transition écologique, réindustrialisation : tous ces sujets vous concernent pour aménager l'Île-de-France de 2040.

Des commissaires enquêteurs viendront pour recueillir les observations et propositions des franciliens dans 160 villes en Île-de-France.

Pour connaître la ville la plus proche de chez vous et le jour de présence du commissaire enquêteur, consulter le dossier et donner votre avis en ligne : rendez-vous sur la plateforme registre-numerique.fr/sdrif-e.



Population : chiffres de l'Insee pour notre commune

Populations légales au 1^{er} janvier 2021 en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2024

Population municipale : 754

Population comptée à part* : 58

Population totale : 812



*La population comptée à part comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune

MAIRIE

Mardi:

9h /11h et 16h30 / 17h30

Mercredi :

9h /11h

Judi et vendredi:

9h /11h et 16h30 / 17h30

Samedi :

10h/11h

ÉPICERIE

Lundi , Mardi, Jeudi et Vendredi :

7h45 /13h30 et 15h45/19h00

Mercredi : Fermé

Samedi 8h00 /13h00 et 15h30/19h00

Dimanche 8h00 /13h00

BIBLIOTHEQUE

(MAISON POUR TOUS)

Mercredi de 16h30 à 17h30

Samedi de 11h à 12h